

La crise de la société malienne: une alternative

Magassa Hamidou*

Introduction

Le dynamisme historique du peuple malien est singulier. Il fait du Mali une sorte de pôle de références. Cependant, le problème fondamental à l'heure actuelle, c'est la construction d'un Mali nouveau, réconcilié avec lui-même mais surtout, désormais en phase avec la modernité dont la maîtrise assurera à l'Afrique les moyens d'une politique planétaire.

Les défis sont là, gigantesques, mais non insurmontables. C'est par le travail que le Mali s'élèvera dans la dignité. L'avenir est un chantier ouvert et c'est à nous de déterminer l'éventail des possibilités afin que la poésie du futur soit conforme aux aspirations de progrès du peuple malien.

Facteurs d'intégration et de désintégration socio-économique

Le capital humain et son système de production

Longtemps limitée à la petite production familiale de subsistance, l'économie agro-pastorale du Mali subit à présent une double pression naturelle et humaine. D'une part, les aléas climatiques rappellent la fragilité d'un écosystème soumis à l'aridité de la désertification progressive et à l'enclavement et d'autre part, l'accroissement démographique exige une amélioration des systèmes de production qui met en cause le mode traditionnel de distribution du pouvoir et des ressources. Un nouveau monde est à créer sur les dépouilles d'un ordre ancien presque impossible à effacer tant sont illusoire les moyens modernes pour imposer des valeurs d'autorité industrielle et postindustrielle à un univers mental dont les réflexes naturels sont profondément ruraux.

Comme base de l'économie agro-pastorale, l'appropriation collective des terres se heurte violemment à l'appropriation individuelle du bétail comme capital thésaurisé qui influence le surplus agraire. Les multiples conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs ou entre agriculteurs eux-mêmes indiquent les limites d'une co-exploitation de l'espace et des ressources naturelles rendues complexes par la monétarisation de l'économie de troc. Depuis que l'échange de céréales contre du lait a cédé la place à la loi du marché, le prix de l'un ou l'autre de ces produits dépend désormais de la

capacité d'accès par des moyens monétaires aux biens manufacturés dont la consommation indique le degré de productivité rurale.

Les différenciations sociales par classes d'âge, castes socio-professionnelles, nobles et esclaves, liées à la division du travail au sein de la communauté rurale aiguïssent les nouveaux appétits égalitaires et monétaires vers une société démocratique qui a du mal à se recodifier pour elle-même. Pour être en mesure d'assimiler les critères de sélection du marché des biens, des services et des hommes tels que définis par les centres industriels, cette nouvelle société démocratique utilise des modèles de communication (presse libre, pluralisme politique et syndical, référence à l'Etat de droit) dont la maîtrise suppose un passage obligatoire par le moule de l'école occidentale et de l'idéal individualiste très peu performants au Mali.

Du fait des liens de solidarité familiale, se joue un mécanisme de redistribution économique entre catégories sociales: des campagnes vers les villes et aussi des villes vers les campagnes. Faute d'un système de sécurité sociale à la française ou d'assurances à l'américaine, la famille élargie malienne demeure le seul lieu effectif de maîtrise des problèmes sociaux, le recours principal en cas de rupture avec le monde extérieur. Une telle sécurité sociale n'est possible que dans le cadre d'une économie de subsistance où la division sociale du travail et les échanges commerciaux sont assez limités.

En milieu rural, l'homme doit fournir les céréales et les femmes ont à charge l'intégralité des frais de condiment qu'elles fournissent le plus souvent en nature grâce à leurs activités de cueillette ou de production forestière ou maraîchère.

En milieu urbain, la nuance voudrait que l'homme ait l'obligation d'assurer le logement et la nourriture en fournissant les céréales et une somme quotidienne variant entre 500 et 1500 francs CFA pour les frais de condiments selon une étude de 1989 de la Banque mondiale sur la stratégie de l'énergie domestique au Mali.

Toutefois, de nombreuses femmes assurent le complément de nourriture dans le budget alimentaire du ménage ainsi que les dépenses quotidiennes pour l'achat de produits divers (savon) et de participation aux frais médicaux.

Célibataires ou mariées, les femmes doivent contribuer aux besoins de leurs propres familles paternelles qui demeurent leur véritable base de sécurité sociale face aux aléas de la vie conjugale. Elles assurent leurs propres contributions aux événements familiaux et sociaux (cadeaux, aumônes) dans le cadre d'une réciprocité bien établie qui peut prendre la forme d'une «tontine» ou association d'épargne avec d'autres relations féminines. C'est elles aussi qui sont dépositaires des ressources en or du ménage.

La précarité des conditions de vie individuelle, l'insécurité des revenus, l'engagement familial et les dynamiques communautaires font que les Maliens continuent de développer un système traditionnel de don et de contre-don sous forme de placement social et moral consacré par une riche culture de réciprocité aussi bien libre qu'obligatoire, gratuite qu'intéressée. Il permet d'entretenir de véritables réseaux de solidarité et de clientèle sociale suggérés par la religion et eu égard aux conditions de vie et de survie austères qui ne mettent personne à l'abri d'une demande d'assistance quelconque.

Toutefois, le niveau inégalitaire de la société malienne, articulée autour de la différenciation entre nobles, en position de donneurs pour souligner leur supériorité, castés et captifs, qui doivent quémander pour renforcer leur position de dépendants, provoque de nos jours un jeu de repositionnement économique qui rend parfois caduque une telle conception du monde héritée de valeurs biologiques.

Le droit de la famille et de la communauté passant largement avant celui de l'individu, tout se joue au niveau du capital social, donc de l'image que chacun a de soi à travers le regard de l'autre. En situation de crise, temporaire ou permanente, les stratégies d'extension du réseau relationnel prennent l'allure de véritables enjeux de lutte personnalisée entre les rares et privilégiés distributeurs réels de services à caractère économique et tous leurs dépendants en situation de clientèle sociale exigeante par ses critiques à peine voilées. La commande de toute dynamique sociale dans le sens du *statu quo* impose alors au distributeur de matérialiser un titre, un nom, à double sens, qui renvoie à toute l'image qu'il se fait de lui-même grâce au miroir tendu par le dépendant.

Lieu de déstructuration des solidarités villageoises, le milieu urbain tend à abolir cette représentation de la reconnaissance sociale en mettant en place de nouvelles stratégies de compensation plus individualistes mais qui empruntent les mêmes techniques en les monétisant. C'est là aussi que la misère devient plus manifeste lorsque la concentration humaine dépasse le relatif seuil de tolérance et abrite des marginalités écologique (quartiers spontanés), économique (chômage) et sociale (délinquance).

Des stratégies rationnelles et non rationnelles de vie commune permettent de gérer plus ou moins bien l'accès aux ressources ainsi que leur utilisation individuelle selon un système d'appropriation collective bien partagée. Parfois, les conflits provoqués par la densité d'un tel réseau et d'une telle conception du monde et de l'individu s'ouvrent violemment et donnent lieu à des déchirements du tissu social aussitôt exorcisés par la littérature populaire (proverbes, adages, chansons, récits, causeries de *grin*...) dont la fonction thérapeutique est appréciable par l'extension du champ de la parenté à plaisanterie. Il s'agit d'intérioriser certaines valeurs conflictuelles difficiles à soutenir sous leur forme explicite par les croyances locales

auxquelles chacun se réfère, notamment en période de crise. Comment alors mesurer une telle capacité humaine à donner du sens là où il y a un véritable chaos pour n'importe quel observateur extérieur à ce jeu dont les enjeux renvoient aux limites imposées par le groupe lui-même, significatives de ce que Shakespeare disait: «c'est de ta peur que j'ai peur».

Les Bambaras se sont faits une conception ontologique de l'individu issu d'une double relation d'amour par *badenya* (nés de la même mère) et de rivalité concurrentielle et même guerrière par *fadenya* (nés du même père). Le premier *faden* d'un individu étant son propre père, il appartient alors à tout un chacun de transcender la position de ce dernier s'il veut devenir un homme, une célébrité ou un héros. Ceci explique, en partie, l'admiration ou la violence des nouveaux groupes portés au pouvoir à l'égard des «Pères de la nation» qu'ils veulent transcender par un acte de parricide pour se réaliser pleinement. Dans de telles conditions psychosociales, le héros est nécessairement un rebelle qui réussit son propre ajustement à un ordre social qu'il aura d'abord déséquilibré. Selon la littérature des chasseurs, il n'est le bienvenu que les jours troubles car un héros de tous les jours ne peut avoir une longue vie. Entre une forte tendance communautaire qui dit que tout est à partager au Mali et une vocation individuelle nécessairement égoïste, l'équilibre et la dynamique sociale semblent de plus en plus difficiles à trouver dans un contexte mondial de haute compétitivité.

Par ailleurs, la faible population active subit ici une charge sociale hypertendue de la part de la forte population de réserve, jeunes et vieux. Aussi, la capacité à produire de la population active pour le moyen et long termes se trouve totalement absorbée par la quête du quotidien, le prix du condiment, qui permet à un chef de famille urbain de ne pas perdre autorité face à des jeunes de plus en plus consommateurs de modèles étrangers et coûteux. La disparition physique de ce dernier est toujours vécue comme un drame tant est illusoire la possibilité de le remplacer à ce poste familial dont la tenue relève d'un savoir-faire improvisé et presque impossible à répéter. L'absence de capitaines d'industrie sur une, deux ou trois générations témoigne ici de l'extrême difficulté pour tout opérateur économique malien d'avoir une durée de vie entrepreneuriale plus longue que sa propre vie biologique.

Du point de vue religieux, l'islam est un facteur d'intégration introduit au Nord du Mali depuis le IX^e siècle et Al Bakri, le célèbre géographe Andalou, a rapporté qu'une copie du *Coran* faisait partie du rituel d'intronisation d'un nouveau chef dans l'Empire Songhoï. Et depuis, l'islam ne cesse d'être une religion de cour mélangée, particulièrement de nos jours, aux croyances et pratiques culturelles animistes. A cet égard, la réelle politique des forces en présence est aussi invisible que l'apparence d'autorité affichée par un Etat qui emprunte tout à un modèle étranger, à de telles croyances séculaires animistes et/ou musulmanes. Tout comme le Sida

élargit son champ d'infection depuis le Sud ivoirien, la peur républicaine d'un intégrisme musulman inspiré de proches voisins du Nord algérien ou de lointains ayatollahs iraniens informent ici du déficit intellectuel de la classe politique à proposer et mettre en oeuvre un véritable projet de société bâti sur la tolérance culturelle depuis plus de onze siècles de relations douces avec l'islam.

Les défis de modernité

Commencée à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'urbanisation du Soudan Français ne s'est point accompagnée d'une industrialisation comme ce fut le cas en Europe. Il s'agit plutôt de villes créées pour les besoins de centralisation d'une administration coloniale en quête de position militaire renforcée. Le schéma d'aménagement urbain cherchait plutôt une fonctionnalité défensive qu'une projection d'industries naissantes faisant appel à une main-d'oeuvre rurale considérée comme cotonnière dès 1930 avec l'Office du Niger.

Le secteur du développement rural a connu des périodes d'austérité avec des revenus ruraux nettement inférieurs aux revenus urbains et des mécanismes de transfert campagne-ville résultant d'une politique des prix longtemps favorable aux fonctionnaires grâce à l'intervention policière de l'Office des produits agricoles du Mali (OPAM) exigeant des quotas de commercialisation. Encore une fois, ce sera sous la pression des bailleurs de fonds que le Mali va mettre un terme au diktat de l'OPAM en admettant la mise en oeuvre de la libéralisation totale du marché céréalier au cours des années 1980.

L'inégale répartition régionale assimile les chefs-lieux de Sikasso à du coton, de Ségou à des céréales, de Kayes aux arachides, de Mopti aux bovins et au tourisme, de Gao aux ovins, de Tombouctou au tourisme et à l'artisanat et de Bamako aux industries légères. Dix pour cent des éleveurs possèdent la moitié du cheptel.

En sa qualité de coauteur du Premier plan quinquennal du Mali (1961-1966), Amin (1965:117) précédait le PAS en sonnant le glas des entreprises publiques nées essentiellement pendant la période socialiste:

si, au lieu de rapporter au budget d'équipement des milliards prévus, les entreprises d'Etat doivent coûter au budget de fonctionnement des subventions d'équilibre, le secteur d'Etat, au lieu d'être un moteur de croissance, sera devenu un frein au développement économique du pays.

Le Mali étant l'un des pays les moins avancés au monde de l'an 2000, un tel freinage d'Etat peut-il être débloqué par une approche PAS? L'utopie néolibérale et son rêve keynésien de régulation économique par la loi du marché, donc du plus fort des concurrents, ne provient-elle pas ici de la «dérive bureaucratique et policière» de ceux qui ont tenu la promesse d'un dépérissement de l'Etat communiste lequel semble n'avoir jamais vu le jour

nulle part au monde? D'efféichiser ou féféichiser l'Etat est-il le seul rituel économique ou la seule alternative démocratique à la crise profonde de sociétés malades d'elles-mêmes et de pensées torturantes et criminelles? Puisqu'il est question de polycentrismes d'Etat, est-il possible d'envisager une autonomie économique dans un pays aux frontières impossibles à contrôler dans le cadre de la lutte contre toutes formes de fraude, véritable moteur de l'échange et de la croissance tels qu'appréciés aujourd'hui par la conscience collective du malien moyen, ce redoutable commerçant dioula devenu bureaucrate?

Ici, tout se vend et s'achète, à commencer par l'acte administratif lui-même, républicain et démocratique, et selon cet autre adage «le Mali est pauvre mais ses douaniers sont riches». Le dualisme des circuits et la démultiplication des marchés parallèles caractérisent le monde des affaires très informel que l'Etat tente de réguler par des mesures d'assainissement impropres à corriger ce qui semble relever d'une culture économique fortement ancrée dans le subconscient collectif. Le formel, l'Etat républicain et international, est ici le principal client de l'informel national, dont l'horreur du vide permet de détourner l'honneur bureaucratique de tous ceux qui se font happés par la course aux postes dès lors fictifs. Le premier, esclave ennobli, ne peut survivre un seul instant sans la complicité lucrative du second, maître déchu. Finalement, l'Etat malien est devenu la «raison d'être» des bailleurs de fonds, il ne profite qu'aux fonctionnaires blasés et est le prétexte de développement des populations qui ne le louent que pour mieux le jeter à l'opprobre.

C'est ce qui explique le caractère incongru du salariat au Mali, l'un des taux le plus bas de la sous-région et dont la deuxième république se passait aisément des trimestres entiers sans porter atteinte au niveau de consommation très élevé de ses employés fonctionnaires. Les manifestants de janvier et mars 1991, comme pour effacer toute trace de salariat née du fonctionnariat, prendront pour cible les symboles de l'Etat relatifs à leur paiement comme les Directions nationales de la Fonction publique et celle du Trésor et de la Comptabilité nationale qui seront entièrement brûlées. De fait, tout malien vit d'une économie parallèle ou économie dite de fraude, très liée au marché des biens et des services. Qu'elle soit publique ou privée, cette prestation de service renvoie à une tradition de gestion familiale des relations sociales qui ne souffre pas de l'anonymat ou de la neutralité tels que prescrits par la déontologie de l'administration civile contemporaine. Le salaire, charge fixe correspondant à un temps de travail donné, se trouve ici reconverti en opportunité bureaucratique pour mener des activités très lucratives qui n'ont rien à voir avec l'objet de son paiement et dont les plus dynamiques peuvent aisément se passer.

En outre, la fonction des hommes de caste attachés à des familles régnautes était justement de diffuser tout acte d'intérêt public provenant de

celles-ci. Et inversement, ils se faisaient porteurs des préoccupations de politique générale, de la base vers le sommet. Cette forme de régulation sociale personnalisée dicte à la correspondance administrative moderne une dérive, qui porte atteinte à sa supposée transparence, objectivité et neutralité. Aussi, l'Etat malien se trouve-t-il dans l'incapacité institutionnelle de produire de grands commis sacerdotaux à la manière des chefs de culte traditionnels qui ont toujours régulé cette société par des prestations de service périodiques. Il y a tout juste des fonctionnaires qui confondent le patriotisme servile à la défense d'un fantôme d'Etat, lequel correspond néanmoins à leur propre stratégie individuelle de placement d'intérêts à très court terme. L'Etat postcolonial est ainsi le produit le plus cynique que la Nation malienne ait hérité d'une lutte pour la démocratie et le développement; actuellement, il faut une bonne dose d'humour pour pouvoir le supporter quotidiennement tant il semble marcher sur la tête sur un fil de funambule.

L'arrivée de l'Union soudanaise - Rassemblement démocratique africain (USRDA) au pouvoir de la 1^e république s'est faite avec le concours économique des traitants soudanais qui avaient pour fournisseurs et concurrents les établissements commerciaux coloniaux et les maisons libano-syriennes. En créant d'abord la SOMIEX puis l'OPAM, le parti au pouvoir mettait un terme dit de souveraineté nationale au commerce de traite qui servait de support privé aux transactions d'Etat de l'entreprise coloniale. Par ailleurs, en faisant en sorte que les Libano-syriens quittent le Mali, l'USRDA confortait sa base compradore avec le label de «commerçants agréés» fournis à ses meilleurs alliés nationaux, lesquels devaient payer dix millions de francs maliens pour être confirmés dans le titre de nouveau-riche très respectable à l'époque.

Sous la 2^e République, le PAS et le Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC) ont eu raison de la SOMIEX et de l'OPAM au nom de la libéralisation du marché indiquée par les bailleurs de fonds. C'est aussi à cette époque que le commerce dit de fraude connut un développement spectaculaire avec le concours musclé de nouveaux riches militaires et civils qui monopolisaient de manière arrogante le marché au profit d'une clientèle parentale et sociale.

Sous la 3^e République, l'amorce d'un retour des Libano-syriens s'inscrit peu à peu dans le paysage commercial et parfois industriel. Elle n'est pas suivie d'une réinstallation tant sollicitée des investisseurs privés français et européens bien que le sous-secteur minier ait attiré une ou deux maisons américaines et canadiennes dans le domaine de l'or. La compensation qu'effectue les projets de développement initiés par les bailleurs de fonds est trop expérimentale pour assurer au laboratoire malien la fonctionnalité économique indispensable à une rentabilité des investissements.

En outre, l'émergence d'un véritable secteur privé national se heurte aux pesanteurs socioculturelles et à la prédation d'Etat presque impossible à assouvir. Autant il y a de demandes d'emplois, autant le Mali offre énormément d'opportunités professionnelles qui, en raison même de la pénurie des services et des biens selon les standards contemporains, permettraient d'absorber toute la masse de jeunes, diplômés ou non, qui voudrait d'abord «se salir les mains» et ensuite acquérir une expérience technique qui vaut son pesant d'or en cette période de crise. Toute l'euphorie du gain facile et frauduleux tend malheureusement à démolir cette perspective éducative qui semble se perdre dans la nuit du temps des grands empires.

La population active subit quant à elle une excessive prise en charge sociale dans un contexte où la forte demande d'emploi contredit un très faible taux d'investissement productif malgré les énormes besoins de services ressentis par toute la population et quel que soit le niveau de revenu. En fait, le Malien entre très tôt dans la vie active et n'en sort que par décès, notamment dans le cas du secteur primaire. Toutefois, son activité se caractérise par un phénomène de sous-emploi généralisé qui provoque en milieu rural l'exode des jeunes vers les villes où le taux de chômage atteint plus de 25 pour cent et en milieu urbain employé, un chômage déguisé par de multiples artifices bureaucratiques et informels qui lui donne ce paysage de présence par absence. Aussi, le taux de chômage des lettrés est beaucoup plus élevé que celui des illettrés qui ne se donnent pas l'illusion d'un diplôme pour «chercher la vie». Et il frappe beaucoup plus les hommes que les femmes.

Les statistiques des recensements décennaux du système des nations unies n'étant pas fiables, on constate une inadéquation entre l'offre et la demande et une mauvaise évaluation du taux de participation féminine dans ce qui est considéré comme actif ou non selon des critères assez flous. L'approche-FMI de la déflation du personnel des services publics ne permet pas non plus d'apprécier la valeur du travail par rapport au capital. Il s'agit d'inventer radicalement une nouvelle dynamique professionnelle en rapport avec les risques que l'époque exige de prendre, donc une foi en soi, au-delà des groupes de références nationaux et internationaux dont l'effet sécurisant paralyse toute initiative sans qu'il soit actuellement en mesure de satisfaire des besoins de consommation à caractère universel.

Du point de vue financier et macro-économique, le déficit chronique de la balance des paiements et des services ne laisse aucune possibilité d'épargne budgétaire permettant de financer des investissements publics ou même d'assurer l'entretien de l'équipement collectif existant dont la détérioration frappe n'importe quel observateur.

Un des plus importants bailleurs de fonds de la place nous confiait avec un certain humour que lui et ses collègues étaient fatigués d'être les

producteurs, les scénaristes, les comédiens, les opérateurs mécaniques et les régisseurs d'un long métrage pour des spectateurs locaux qui ne font que brûler la pellicule au nom de l'article 320 du «code de procédure accélérée». Il s'agit de la formule tragique depuis les événements de janvier 1991 toujours en vogue chez les justiciers populaires du Mali et qui consiste à se rendre justice en brûlant avec trois cent francs CFA le litre d'essence et vingt francs CFA la boîte d'allumettes toute personne et bien public estimés délictueux. Il témoigne aussi de la déclaration en bambara du Président Moussa Traoré lors de la cérémonie de présentation des vœux de 1991 disant qu'il ferait descendre l'enfer sur la tête des maliens. Nouveaux adorateurs du feu purificateur, les maliens semblent avoir adopté ce même enfer à leur propre compte. Il témoigne surtout d'un sentiment de peur collective et d'insécurité individuelle face au vide laissé par l'autorité de l'Etat de droit démocratique, notamment ses forces de sécurité et de justice, car les armes utilisées contre l'adversaire se retournent toujours contre leur auteur : la politique met à nu ce qu'elle a commencé par couvrir!

L'ajustement structurel et la société civile

«L'ajustement structurel ou le chaos», pour reprendre les propos de Edward Jaycox, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, serait-elle la seule alternative au développement de capacités internes à résoudre des problèmes socio-économiques et de qualité de vie des populations. Il est possible d'entendre chaos par ko (*knock out*) où le challenger vise effectivement à éliminer physiquement l'autre dans un célèbre jeu guerrier supposé élégant : désormais, le combat se déroule entre le boxeur et sa propre ombre!

L'ajustement structurel ayant plus les défauts que les qualités de son origine, étrangère à la logique hors-structure des sociétés africaines, celles-ci ne peuvent changer sur commande extérieure pour les besoins d'une compétitivité économique où elles sont toujours les perdantes. Les règles du jeu de ce «championnat universel» leur échappe pour la simple raison que ses enjeux sont de satisfaire un marché mondial, donc les centres de décision planétaire qui ont substitué à l'homme, à tout homme, leur propre image capitaliste et monétaire. Cette logique hors-structure des sociétés rurales serait-elle leur moyen tactique de gérer le temps infini comme ressource spatiale conjoncturelle limitée et circulaire et non comme valeur industrielle et linéaire ou tout simplement l'indice de l'incapacité congénitale d'un appareil d'Etat africain à générer économiquement les instruments de sa propre souveraineté politique malgré les heures glorieuses de l'indépendance proclamée?

Tout combat politique devant payer son mandat au guichet de ses réalisations concrètes, l'engagement de la société civile (ex-mobilisation des masses) est devenue la seule ressource capable d'éclairer les impasses du

discours partisan et des pratiques d'Etat à condition qu'il opère, en douceur et avec fermeté, les mutations de valeurs indispensables à l'épanouissement d'une collectivité d'intérêts économiques et socioculturels. Entre cet engagement particularisé d'une société civile et la mobilisation collectivisée des masses, la différence d'approche politique est aussi constitutive de la recherche d'une personnalité, tantôt individuelle et tantôt morale. L'accès à l'une et l'autre forme de personnalité juridique et morale définissant ainsi la projection d'un monde, le choix d'une société, et la mise en place d'un monde de production, la règle locale des échanges.

Les mutations de la société civile sont provoquées, soit par des contraintes naturelles (sécheresse cyclique), soit par des contraintes humaines (l'action de l'homme sur un autre homme en termes historiques). Dans le premier cas, la collectivité concernée réagira par un réflexe d'autodéfense en se déplaçant du lieu sinistré vers une «terre promise» et dans le second cas, elle développera une très longue stratégie d'érosion du pouvoir en place par des formes variées de désobéissance civile tout en préservant sur les mêmes sites économiques et socioculturels ses propres ressources ou réserves de combat. A nouveau, cette même société civile se retrouvera face à l'épineuse question de la reconstruction d'une autorité publique acceptable par tous, y compris les partenaires extérieurs, sur la base de la lutte d'intérêts interne qui l'aurait elle-même portée au pouvoir d'Etat. En passant du négatif au positif du combat politique, elle dévoile les instruments de sa conquête, lesquels prennent force de loi. C'est dire que l'Etat de droit est la résultante d'un état de fait, plus ou moins légal. En conséquence, il ré-appartient à la société civile de donner un contenu actif à cet Etat de droit ou de le voir dépérir comme une peau de chagrin sur le terrain des acquis démocratiques qui se traduisent nécessairement en biens palpables et en espèces sonnantes et trébuchantes: marché du développement et développement du marché obligent!

Dans la course à obstacles contre le désordre juridique, économique ou politique, la société civile se gagne par des actes concrets d'amélioration de son cadre de vie, lesquels portent témoignage de ce que l'ordre dominant ou dominé réalise en accord avec une demande locale précise. Tout le génie politique consiste à opérer cette mutation des esprits par l'identification d'actes matériels dont la portée va au-delà de leur simple fourniture ou consommation comme service ou bien public.

La capitalisation de telles expériences vécues a le double avantage «d'ignorer» l'obstacle juridique, économique et politique et de l'inscrire durablement dans une pratique de masse critique par des placements assimilables par les citoyens parce qu'ils correspondent à leurs besoins primaires de nourriture, de culture, de santé, d'équipements collectifs et individuels divers. Faire de la politique avec un grand P anglo-saxon en pleine culture francophone qui ronronne, c'est d'abord satisfaire de petits

intérêts domestiques des maliens au terme d'un mandat et que l'histoire retiendra comme oeuvre de bienfaisance humaine: planter un arbre peut avoir valeur de monument pour celui ou celle qui bénéficierait de son ombre sans avoir à connaître et à fêter l'anniversaire de son auteur!

Alternatives et perspectives

De la politique communale coloniale au projet de décentralisation

Les intentions

Le Mali a hérité du système colonial l'institution des communes dont les premières ont apparu en 1918 à Kayes et Bamako sous le statut de Commune mixte du premier degré. Elles furent suivies par celles de Ségou et de Mopti en 1953, de Sikasso en 1954, de Kita, de Nioro, de Kati, de Koulikoro, de Koutiala, de San, de Tombouctou et de Gao en 1958. A son accession à l'indépendance en 1960, la République du Mali comptait cinq Communes de plein exercice et huit Communes de moyen exercice. Il a fallu attendre six ans pour que la 1^{ère} République adopte la loi 66-9/AN-RM du 2 mars 1966 portant Code municipal du Mali unifiant le régime juridique des communes. Ce mode est une pâle copie de la loi coloniale française 55-1489 du 18 novembre 1955 et malgré les déclarations de principe socialistes de l'époque, il n'a pas consacré la création de nouvelle commune.

Par l'ordonnance 77-44/CMLN du 12 juillet 1977, la 2^e République a revu le découpage territorial et a érigé Bamako en un district subdivisé en six communes considérées à la fois comme des collectivités décentralisées et des circonscriptions administratives au même titre que les régions, les cercles et les arrondissements. Le législateur de 1977 a fait une ouverture sur l'avenir en disposant que «l'arrondissement peut être érigé en commune rurale».

Les communes sont actuellement au nombre de dix-neuf dont treize héritées de la période coloniale. A titre d'illustration de l'urgence de traitement du mode d'occupation villageois de l'espace urbain par des générations de quartiers spontanés, il faut indiquer qu'en trente ans, la population de Bamako, principal pôle d'attraction du pays, s'est multipliée par dix, passant de 76,000 habitants en 1958 à 170,000 habitants en 1965 et à environ 800,000 habitants en 1993.

La 3^e République vient d'adopter la loi 93/008 du 29 janvier 1993 portant sur la «Libre administration des collectivités territoriales». Cette loi institue trois échelons de collectivités territoriales décentralisées (les régions et le district de Bamako; les cercles; les communes urbaines et rurales). Ces collectivités sont responsables de la conception et de la mise en oeuvre de leur propre développement. Pour ce faire, elles disposent d'un budget, de ressources propres, de services propres et de services déconcentrés de l'Etat, d'un domaine public et privé. La responsabilité des collectivités territoriales relève des mêmes règles que celles de l'Etat et elles peuvent entreprendre

entre elles des actions de coopération. Un fonds de péréquation alimenté par l'Etat permettrait d'organiser la solidarité entre collectivités.

Les obstacles

Sur le parcours à obstacles de la décentralisation, diverses interprétations s'opposent à la mise en place d'une administration communale au niveau des villes et campagnes du Mali. Pour la première génération de l'indépendance, c'était une menace pour l'unité nationale au même titre que le multipartisme qui fut vigoureusement proscrite. Pour la seconde génération, c'était un mal nécessaire pour parvenir à une administration du développement dans laquelle les populations devraient prendre part à la décision, à son exécution et à son contrôle, sous haute surveillance militaire. Pour la troisième génération, c'est un slogan de démocratie au quotidien qui n'a pas les moyens nécessaires à sa mise en oeuvre. Ces trois observations découlent du même paternalisme d'Etat, tantôt providentiel, tantôt poussant à la majorité des communes urbaines et rurales sur lesquelles il voudrait bien se décharger.

Le manque de confiance en leurs capacités respectives de se prendre en charge et de résoudre leurs propres problèmes créent chez l'Etat et les populations des relations de méfiance et de défiance qui annihilent toute prestation de service public. Il en résulte un sentiment général de manque de confiance en soi qui renforce la tendance négative à s'enfermer dans un ghetto bureaucratique et populiste qui met dos à dos les acteurs (les individus et la société civile) d'une part, et leur propre scène ou image républicaine (l'Etat) d'autre part. L'enlisement actuel témoigne du fait qu'au Mali personne ne joue le jeu malgré et à cause du grand affichage cérémonial de règles républicaines pendant la Conférence nationale (juillet-août 1991).

Une étude de Montange et Samaké fait ressortir en 1989 que ce sont les agents du secteur public et parapublic, notamment les enseignants, qui dominent assez largement les conseils municipaux. Ce constat de marginalisation du secteur privé et des femmes a très peu été modifié par les dernières élections municipales de 1992.

Recommandé par la Conférence nationale et la Constitution de la 3^e République, la décentralisation est devenue le maître-mot pour réclamer plus de transparence dans la gestion des affaires publiques dans la mesure où elle respecte l'originalité des diversités ethniques et physiques. Selon la Mission de décentralisation, les exigences nouvelles à assumer sont entre autres:

- i) un rôle de l'Etat et un appareil administratif à redimensionner avec pour objectif de favoriser l'émergence d'initiatives au niveau des différents acteurs de la société civile et l'avènement d'un développement mieux maîtrisé par les populations organisées là où elles se trouvent;

- ii) l'instauration d'un système de représentation transparent capable à partir de fonds culturels locaux de poser les règles permettant la reconnaissance d'initiatives individuelles ou collectives de développement;
- iii) la création de conditions d'une réelle prise en charge des problèmes par des institutions inventées par les populations ou avec leur participation et sous des formes qui répondent aux exigences actuelles de développement.

Les préalables psychosociaux de la décentralisation comme alternative

L'approche méthodologique de la décentralisation pose toute la question d'une construction institutionnelle devant être conçue et élaborée par des populations qui en seraient bénéficiaires si elles la pensaient, et inventaient en la diversité de leurs propres langues et concepts, en adéquation avec les exigences actuelles d'un Etat contemporain. Ce n'est pas le cas car le paternalisme d'Etat considère les populations comme incapables de prendre part à la modernisation de l'appareil administratif relatif à la gestion de terroirs qu'elles continuent d'occuper depuis des siècles selon des formes lignagères qui contredisent la verticalité condescendante en leur endroit et avec un stock d'informations précieuses qu'un fonctionnaire a du mal à obtenir pendant le temps de séjour limité de sa durée de service. Par populations, il faut entendre toutes les références ethniques et culturelles, individuelles et collectives, que la culture administrative et politique tend à nier au nom d'une référence égalitaire et libertaire de l'Etat républicain. Ce n'est donc qu'à partir de ces données socio-ethniques dévalorisées que la décentralisation peut préserver la prééminence de la Nation au sens large et réussir la construction d'un Etat supra-lignager.

Le divorce entre les formes d'administration publique lignagère et pyramidale provoque parfois une incommunicabilité linguistique et conceptuelle des techniques d'approche d'une même réalité dont le traitement est à la fois organique et contractuel. Il y a donc lieu de favoriser toute expression localisée dans un espace de communication propre à chaque terroir et qui soit à mesure progressive de collecter et de traiter toutes les informations disséminées selon le temps et les lieux de leur formulation sociolinguistique.

Aucun décideur central ne peut maîtriser la complexité d'un tel réseau de savoir et de communication populaire qui oeuvre, soit à le corrompre, soit à le protéger, le temps d'une lutte ou d'une alliance tactique dont les enjeux sont très matériels. Il s'ensuit un manque de responsabilité de l'employé et pire, de l'employeur, vis-à-vis de sa société; celle-ci passe bien entendu largement après les objectifs de sa propre famille élargie, laquelle n'admet pas un seul instant qu'il dévoue son temps, ses ressources financières ou son travail à toute activité qui ne lui profiterait pas immédiatement. Dans ces

conditions de haute compétitivité entre deux conceptions du monde et de ses instances décisionnelles, l'emploi à caractère industriel devient un prétexte et n'a aucun intérêt productif.

C'est donc à partir des préoccupations de base identifiables par les bénéficiaires eux-mêmes qu'il faut construire un mécanisme institutionnel ascendant et non l'inverse. Cela suppose de la part de l'Etat et de ses agents la reconnaissance de leur propre ignorance d'une situation qu'ils sont supposés administrer et dont le recours à l'administré à la place de l'administrateur.

Cela demande un temps d'apprentissage et une modestie intellectuelle qu'ils ne semblent pas souffrir tant sont «urgentes et confidentielles» les solutions miracles qu'ils proposent.

Les onze mille villages et les multiples fractions nomades du Mali sont les véritables maîtres de l'administration d'un territoire national d'Etat qui apprécie très mal la qualité de leur citoyenneté. Autant les républiques se succèdent, les Etats se chevauchent et les gouvernements se ressemblent, autant ces cellules de souveraineté localisée demeurent impassibles face au montage institutionnel fait sur leur dos, en une langue de bois qu'elles sont prêtes à utiliser volontiers comme combustible domestique : à qui s'adresse l'Etat malien? Au bailleur de fonds, très certainement! A l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation du 8 septembre 1993, une affiche bamakoise se présentait ainsi: «alphabétisation : passage obligé de la décentralisation». Hautement d'actualité, ces deux proclamations de foi, presque mythologiques, ont la vie dure depuis l'époque coloniale.

La définition aristotélicienne selon laquelle la démocratie est un régime «où tous décident de tout» suppose l'existence d'une égalité entre les citoyens, ce qui est très hypothétique dans un contexte de classification sociale par âge, sexe, lignages patrilineaire ou matrilineaire, nobles, artisans ou esclaves. Il est vrai que l'organisation de la société civile sur de nouvelles bases transcende ce mode de classification en des périodes où la dynamique sociale de groupes périphériques de jeunes, de femmes et de castes ne fait plus la surenchère de la hiérarchisation pour atteindre un objectif d'autant plus lointain qu'il ne semble pas mettre en cause l'ordre actuel de fondation du pouvoir et de distribution des rôles. Le repositionnement des uns et des autres donnant alors lieu à une redéfinition des valeurs morales et politiques qui n'est pas sans reproduire les complexes du modèle antérieur.

Décentralisation et réciprocité économique

La paysannerie malienne pousse de façon presque suicidaire son procès d'autonomisation jusqu'au terme de la rupture finale de l'autorité d'Etat, ainsi amenée à changer trois fois de république, en trois décennies, à défaut de gagner un monde qui lui échappe ou de bâtir un projet de société novateur. Cette forme de déconnexion est suicidaire car la paysannerie est la

première victime de conditions de vie très précaires, ne serait-ce qu'en termes de santé physique.

Il y a une intelligentsia sociale, au sens de complicité interclanique, qui permet de dédramatiser nombre de situations conflictuelles avec lesquelles chacun est appelé à composer selon sa propre appréciation du capital culturel, positif et négatif, qui les valorise. La «race des chefs» se reconnaît alors à ceux qui savent endurer les rigueurs d'une éducation communautaire dont la vocation est de dépasser l'individu tout en le produisant comme héros du jour, citoyen ordinaire ou déviant.

Les peuples qui vivent de fortes ruptures écologiques et humaines comme le Mali entretiennent un modèle, coûteux en temps, de production de figures héroïques pour commander une histoire socio-économique très dispersée dans le temps et dans l'espace. Au lieu de textes figés selon le droit canonique, ces peuples ont plus de crainte et de respect pour le pouvoir symbolique et mythologique qui fonde toute autorité dans le réel d'une situation extrêmement complexe tant elle est individualisée dans le communautaire: la peur de Dieu ou des dieux précède bien celle des Ecritures Saintes! Ce mode de communication métaphorique ouvre largement le champ de l'interprétation aux changements intervenus. Le traitement conjoncturel, au cas par cas, rejoint l'approche collective structurelle pour la redéfinir de façon complémentaire ou conflictuelle dans les limites admissibles par les forces d'intégration ou de désintégration qui coordonnent le privé et le public car toute collectivité humaine est à la recherche d'une figure symbolique qui la transcende.

Ces forces, visibles et invisibles, sont les principales ressources des réseaux de communication sociale classés selon divers indicateurs: l'âge, le sexe, l'origine ethnique, la résidence, l'éducation, l'emploi, la religion, etc. La structuration culturelle et identitaire de la société civile passent par elles et le positionnement technique de l'Etat dépend de leur pression sous-jacente. Dans ces conditions, la fonction de neutralité des services publics subit une dérive imprimée par la densité de pression des réseaux qui finit par le paralyser et en faire un facteur de dérégulation sociale par l'usage personnalisé. L'économie de survie allant de pair avec le caractère prédateur de l'Etat, les réseaux produisent plus de sens social et économique, même éphémère, que l'attachement formel à la fonction arbitrale des services publics. L'Etat, les textes réglementaires, les fonctionnaires dépendent du pouvoir, de la lecture et de l'utilité que les citoyens en ont et non l'inverse comme cela semble se présenter.

Mythes et réalités de la décentralisation

Les idées, les mots ou les masques expriment toujours des logiques de pensée qui renvoient à des modes d'exercice du pouvoir caractéristiques des peuples qui les utilisent. Cette évidence devient un casse-tête quand on compare une même idée de prestation de services publics formulée en

français par le concept de «décentralisation» en bambara par *yeremara* et en anglo-américain par *self-governance*.

Ici, l'idée française est tendancieuse, paternaliste et souvent démagogique en ce qu'elle consiste à décentrer (enlever du centre urbain au profit de la périphérie rurale) une administration ou un pouvoir écrasant les initiatives des administrés ou des citoyens. Elle n'envisage pas du tout la possibilité d'existence, passée ou future, de lieux d'exercice du pouvoir hors de ce centre administratif et qui soient tout aussi effectifs et représentatifs de la volonté des citoyens, à ne pas confondre avec des administrés. Elle n'admet pas que ces lieux polycentriques d'exercice du pouvoir sont de véritables cellules de souverainetés localisées, de gouvernements au sens anglo-saxon du terme *governance* intraduisible en français et qui ont autant de mérites que le gouvernement central dont le rituel polarise momentanément l'attention de la foule tout en vidant le service public de son contenu de bien commun. Elle suppose la pratique de l'aumône bureaucratique avec son cortège de dispositions réglementaires rectilignes comme si un pouvoir se donnait tout cœur gauche sur la main droite.

En contraste, les concepts *yeremara* et *self-governance* découlent de l'idée, exprimée par les mots *yéré* et *self* («soi» en français), selon laquelle la responsabilité de l'individu ou de la collectivité est engagée dans son aire d'autorité *mara/governance*, en son corps physique ou moral. C'est cet engagement personnalisé, loin du slogan creux de participation responsable, qui donne justement le droit à un homme ou à un terroir de se gérer librement à partir d'un capital d'expériences opposable à d'autres. Le mot autogestion est faible pour rendre compte de cette échelle d'autorité, à la limite d'un pouvoir d'Etat contemporain où des citoyens-voisins organisent leur propre service public à partir de réseaux de solidarité autonomes. La tentation opportuniste de démocratie parlementaire n'est pas non plus suffisante pour en rendre compte.

Au-delà d'une quelconque querelle de mots et de logiques de pensée, il s'agit d'apprécier et de légaliser toutes capacités locales de résoudre des problèmes concrets de sécurité, d'éducation, de santé, de gestion des ressources naturelles, d'équipements collectifs... afin d'assurer à la prestation des services publics la plus large ouverture possible maîtrisable par les citoyens et selon leur propre demande. Polycentrismes et non décentralisation; inventions et non convention; constructions et non destruction serait-on tenté de dire.

Dans la situation de très haute fragilité institutionnelle du Mali, les risques de dérapage survenus depuis mars 1991 érodent progressivement les capacités d'entreprendre de manière positive. Comme effets pervers de la démocratie, la banalisation de la mort installe un syndrome libérien ou somalien dans ce pays à tradition guerrière ou certains garçons disposent d'un vrai fusil-cadeau dans leur trousseau de baptême.

Les multiples problèmes qui se posent au Mali interpellent divers publics selon leur âge, leur situation matrimoniale, leur catégorie socio-professionnelle, leur identité ethno-religieuse et leur espace écologique. Les populations les abordent plus ou moins bien selon les règles coutumières de leur localité. Malgré leur preuve faite durant des siècles, ces règles de jeux locaux, plutôt ésotériques, méritent une actualisation originale (une transparence exotérique) que peut leur offrir le *yerémara*, version engagée du *yereta* (indépendance). Il est à comprendre comme mesure d'accompagnement juridique autonome à toute une multitude de lieux institutionnels indéfinissables à priori mais bien réels puisque permettant à chaque malien de bâtir quotidiennement sa propre stratégie de survie à travers un fascinant titre de placement-reconnaissance, négativement assimilable à du trafic d'influence ou à du marketing social, dans un environnement humain et physique de plus en plus détérioré, notamment à Bamako.

Pour que l'Etat de Droit ne soit pas vide de contenu et ne tombe pas au rang de slogan politique creux, les citoyens doivent pouvoir y inscrire ouvertement ces multiples formes organisationnelles appropriées à leur environnement. La reconnaissance de la personnalité juridique des collectivités locales élargie aux quartiers, villages, terroirs et «pays culturels» favoriserait leur revitalisation comme autorité pleine et entière dans le circuit officiel des actes administratifs. Allez savoir à partir des Archives nationales de Koulouba combien de gens naissent et meurent quotidiennement dans un village, un hameau de culture bambara, un hameau d'élevage peulh, ou un campement touareg ou bozo. Le savoir permettrait de faire l'économie de tous ces approximatifs recensements décennaux uniquement payables par les bailleurs de fonds internationaux parce que cela leur profite de manière comptable. Et comment le savoir avec un taux de scolarisation de dix pour cent environ et des fonctions de leadership villageois réduit à celui de simple courroie de transmission administrative ou politique? Au-delà du jeu électoral mécanique, la société civile rurale n'est pas rentrée dans le débat démocratique jusqu'ici monopolisé par l'élite urbaine. La nouvelle école de science politique telle que comprise et formulée par les populations rurales en leurs propres termes n'est pas encore ouverte. Parmi les plus de onze villages au Mali, l'exercice démocratique du suffrage universel serait périlleux dans certaines localités pour celui qui prétendrait à un titre de chef de village sans droit de naissance et d'aïnesse.

La logique institutionnelle qui part des ménages aux familles puis aux quartiers, villages et terroirs d'attache est indispensable dans la mise en oeuvre de toute politique d'intérêt public. A ce titre, elle mérite, mieux qu'un statut de simple courroie de transmission administrative, sa reconnaissance comme personnalité morale et juridique capable de donner

du sens et des ressources aux prestations de service et de biens qui est la seule possibilité de mesure concrète du champ politique.

Conclusion

Une nation se forge. Un Etat se crée. Une démocratie s'invente. Le mouvement démocratique malien du 26 mars 1991 semble avoir définitivement atteint son point de non avancée tant il a investi ses forces sur la chute d'un homme que sur l'intelligibilité d'un changement radical de situation de gestion d'Etat dont il s'accommode aisément par une nouvelle course effrénée vers des postes de responsabilité fictifs et porteurs de nouvelles ruptures non pensées. A croire que ce mouvement démocratique inachevé est le fils aîné de l'USRDA et le fils adoptif de l'Union démocratique du peuple malien (UDPM). Il ne peut être autrement si l'on observe le fil conducteur de l'Etat malien depuis plus de trois décennies à savoir, le même vide institutionnel qui est incapable de combler l'attente des concitoyens par des prestations respectables qui font autorité en raison d'une méchante vocation à personnaliser ce qui est public. Tégoué A. Ouattara (1979) de conclure que «les institutions politiques inspirées des expériences étrangères sont incapables d'intégrer les sociétés africaines avec toutes leurs dimensions socioculturelles et sont souvent à l'origine de cette tendance à l'instabilité». Sans tomber dans le mythe de la stabilité politique, il y a lieu de faire de la maîtrise des déséquilibres institutionnels une qualité intellectuelle et civile adaptée à chaque circonstance plutôt que des généralisations philosophico-politiques qui aboutissent à des catastrophes historiques en termes de temps et de ressources humaines. Ces généralisations, de droite ou de gauche, cachent un messianisme autoproclamé en quête de fidèles à une cause autrement indéfendable.

Bibliographie

- Amin, Samir, 1965, *Trois expériences africaines de développement: le Mali, la Guinée et le Ghana*, Paris, PUF.
- Amin, Samir, 1991, *L'Empire du chaos*, Paris, Karthala.
- Diarrah, Cheick Omar, 1986, *Le Mali de Modibo Keita*, Paris, L'Harmattan.
- Hyden, Gordon, 1980, *Beyond Ujaama in Tanzania: Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press.
- Ndong Mbeng, Hubert Freddy, 1992, «Les pieds dans un Matiti», Paris, *Revue Noire*, No.5, juin-août.
- Ouattara, Tiégoué Amadou, 1979, *Le destin du socialisme malien*, Bamako, Imprimeries du Mali.

* SERNES (Service d'experts pour les ressources naturelles et l'environnement au Sahel), Bamako, Mali.